



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Afrique

Question écrite n° 121462

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie sur la nécessité de développer des relations suivies avec les jeunes élites africaines. En effet, au-delà des vaines polémiques sur la perpétuation de la « Françafrique », il peut paraître indispensable de mener de nouvelles relations avec les jeunes dirigeants africains, dont l'âge est inférieur à la génération actuelle des chefs d'États africains. Ces chefs d'États sont souvent d'un âge avancé et pour le moins de plus de 60-65 ans. Dès lors, il pourrait s'avérer judicieux d'inviter régulièrement des jeunes dirigeants politiques et économiques prometteurs qui compteront dans les années qui viennent pour visiter la France et établir des contacts avec leurs homologues français. Il serait donc intéressant de conduire une politique systématique d'invitation et de parrainage international amical avec ces jeunes espoirs africains, notamment par l'intermédiaire des groupes d'amitié des Parlements de ces différents pays africains, notamment francophones. Cette politique pourrait être secondée efficacement par les deux Assemblées parlementaires pour une meilleure lisibilité et une plus grande rapidité de suivi. Il lui demande donc de lui indiquer si elle compte promouvoir cette suggestion qui pourrait s'avérer très intéressante.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121462

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3230